

### Elections européennes

## **Le Parlement européen doit construire une Europe plus sociale, plus solidaire et plus écologique**

Après les résultats des élections européennes en France et en Europe, l'UDES se réjouit que les listes europhiles restent majoritaires au Parlement européen.

L'Europe ouvre une nouvelle page de son histoire. Elle doit désormais accentuer son action en faveur de l'insertion, de la formation, de la protection sociale, de la santé, de la cohésion sociale afin de mieux répondre aux attentes des citoyens européens.

A Bruxelles, l'UDES continuera à défendre ces sujets au travers de sa présence active au sein de la Confédération des Employeurs et Entreprises Publiques (CEEP).

Un dialogue social ambitieux doit se nouer avec la nouvelle Commission européenne. L'UDES y prendra toute sa part, tant dans la délégation patronale dans le cadre de l'ouverture de négociations sur la question du numérique dans l'emploi, que dans sa présence nouvelle au sein d'Eurofound pour travailler aux questions de qualité de l'emploi en Europe.

Dans le cadre du nouveau Parlement européen, l'Union concentrera son action en direction de 3 priorités :

1. agir pour que le droit communautaire reconnaisse les spécificités des modèles économiques des structures de l'économie sociale et solidaire (associations, coopératives, mutuelles, fondations, entreprises sociales) et en fasse l'un des pivots de l'économie de demain ;
2. donner une place particulière à l'entreprenariat social dans le cadre des marchés publics ;
3. soutenir plus fermement l'économie circulaire au travers d'une fiscalité adaptée.

**[Retrouvez ici l'ensemble des propositions défendues par l'UDES](#)**

UDES - L'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES) regroupe 24 groupements et syndicats d'employeurs (associations, mutuelles, coopératives) et 16 branches et secteurs professionnels. Avec plus de 60 000 entreprises et établissements, employant plus d'1 million de salariés, l'UDES est l'organisation multi professionnelle de l'économie sociale et solidaire. Quatre principes guident l'action de l'Union : la réciprocité, la responsabilité, l'utilité et l'expérimentation sociale, le développement durable.